Justificatif de parution

Justificatif généré le 29/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 29/04/2022
Département de publication : (78) Yvelines
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=290434
N° d'annonce : 602332

AGENCE SAINT PIERRE

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €

Siège social : 8 Rue Georges Clemenceau 78000 VERSAILLES

383 936 838 R.C.S. Versailles

Avis de dissolution

Le 25/04/22, la SAS FONCIA MANSART, au capital de 250 379 €, sise à MARLY LE ROI (78) – 10, rue Alfred Couturier, 490 205 184 RCS VERSAILLES, en sa qualité d'Associée unique de la Sté AGENCE SAINT PIERRE, a décidé la dissolution anticipée de cette dernière.

Une déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du TC de VERSAILLES.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 al. 3 du Code Civil et de l'article 8 al. 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SAS AGENCE SAINT PIERRE peuvent former opposition à la dissolution devant le TC de VERSAILLES, et ce dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGAuBszK
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGAuBszK

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)